

Arts visuels

La création dans les arts visuels rassemble les professionnels de plusieurs disciplines : les arts plastiques (peinture, sculpture, dessin...), la photographie, l'art vidéo, les performances artistiques et les arts appliqués (stylisme, design...), des métiers de création d'art (gravure, œuvres textiles, vitraux, mosaïque, céramique...) et de création de mode.

Répartition des labels des arts visuels sur le territoire

Les Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) constituent des outils de « soutien à la création, d'aménagement culturel du territoire et de sensibilisation du public ». Créés en 1982, à l'initiative du ministère de la Culture sur la base d'un partenariat État-régions, ils sont notamment chargés de diffuser des œuvres, de les faire circuler à travers des expositions, des actions de médiation ou des publications. Ils contribuent, de ce fait, à la diffusion de la création artistique auprès de tous les publics et au rayonnement international de la culture française. Depuis 2017, les Frac bénéficient d'un label du ministère de la Culture qui à la fois constitue une reconnaissance et permet une protection des collections au titre du Code du patrimoine. Ce label consacre les missions des Frac en matière de soutien à la création contemporaine, de transmission et de médiation pour le réel accès de tous à l'art contemporain.

En 2022, les collections des Frac rassemblent plus de 35 000 œuvres de 6 000 artistes de toutes nationalités. Certains établissements possèdent des collections spécialisées, à l'instar du Frac Centre-Val de Loire, qui traite plus particulièrement de l'architecture, ou du Frac Picardie, qui explore plus spécifiquement les pratiques du dessin. Les collections des Frac, essentiellement nomades, sont amenées à voyager en France comme à l'international. Les 22 Frac (dont 3 bi-sites) sont présents dans les treize régions métropolitaines, ainsi que sur l'île de La Réunion (carte 1).

Les Centres d'art contemporain d'intérêt national (Cacin) sont pour le secteur des arts plastiques des acteurs essentiels de la création contemporaine. Lieux de production et de diffusion de l'art contemporain, ils entretiennent des rapports privilégiés avec la création artistique vivante et se tiennent au plus près de l'actualité artistique. Ils sont conçus comme des lieux d'expérimentation, leurs activités se déploient à travers un programme annuel d'expositions, des éditions et un travail de médiation auprès des publics. Les centres d'art n'ont pas pour vocation de constituer des collections. Certains d'entre eux sont néanmoins à la tête de collections d'œuvres. Si la plupart des centres d'art ont une approche généraliste de l'art contemporain, certains se sont spécialisés dans la photographie, le design, l'art imprimé ou la mode. Répartis sur l'ensemble du territoire, les Cacin permettent ainsi à de nouveaux publics de rencontrer l'art de leur temps (carte 2).

Le Centre national des arts plastiques : un fort soutien pour la création artistique

Le Centre national des arts plastiques (Cnap) est une institution publique qui a deux missions principales : soutenir et promouvoir la création contemporaine dans tous les domaines des arts visuels, et conserver, enrichir et diffuser une collection nationale de plus de 107 000 œuvres. Il gère un ensemble de douze dispositifs de soutien à la création qui sont proposés aux artistes

et aux professionnels travaillant à leurs côtés. En 2023, le Cnap a soutenu 205 projets pour un montant de près de 1,6 million d'euros (tableau 1). Ce sont près de 160 artistes-auteurs qui ont été aidés, dont 66 % de femmes et 76 % de primo-bénéficiaires.

En 2023, le budget du Cnap consacré aux acquisitions à titre onéreux s'élève à plus de 1,6 million d'euros, avec notamment l'acquisition par achat de 109 œuvres¹ (contre 276 en 2022). La moitié des œuvres acquises a enrichi la collection « photographies et images animées » alors qu'en 2021, la part la plus importante des œuvres acquises était dédiée aux arts plastiques (graphique 1).

De nombreuses œuvres prêtées ou déposées en 2023

Faire vivre la collection, la conserver et la diffuser à l'échelle nationale et internationale font partie des missions du Cnap. Cette diffusion de la collection nationale profite aussi aux musées, administrations, centres culturels, fondations ou associations culturelles. En 2023, la collection s'est enrichie de 113 nouvelles œuvres (dont 4 dons). Près de 1 500 œuvres ont été prêtées à 133 lieux d'exposition. L'activité de prêt d'œuvres pour des expositions est marquée en 2023 par une hausse importante du nombre de prêts (31 %). 90 % des œuvres prêtées sont diffusées en France (tableau 2).

De plus, les Frac diffusent, prêtent et déposent des œuvres d'art auprès des institutions et des administrations et pour des expositions temporaires. En 2022, ce sont près de 6 800 œuvres d'art qui ont ainsi été prêtées. Ce chiffre, stable par rapport à 2021, n'a toujours pas retrouvé son niveau de la fin des années 2010, à savoir près de 9 000 œuvres prêtées (tableau 3).

L'art contemporain retrouve une grande partie de son public

En 2023, le Musée national d'art moderne a accueilli 2,6 millions de visiteurs, soit en moyenne 9 000 visiteurs par jour. La fréquentation est en baisse de 13 % par rapport à 2022 et de 20 % par rapport à 2019. En 2023, la baisse est plus importante pour les collections temporaires (– 20 %) alors qu'elle est plus modérée pour les collections permanentes (– 6 %) (graphique 2).

En 2022, à la galerie du Jeu de Paume, le nombre d'entrées a considérablement augmenté par rapport à celui de 2021 (+ 24 575 entrées, soit une hausse de 19 %). Au Palais de Tokyo, la fréquentation est en très forte hausse (257 000 entrées en 2022, soit plus de 80 % par rapport à 2021), sans toutefois revenir au niveau des années avant Covid (graphique 3).

En 2022, d'après l'enquête de la DGCA, les Frac ont accueilli près de 1,5 million de visiteurs, un chiffre en baisse par rapport à 2021 (– 5 %). Dans les centres d'art, au contraire, le nombre de visiteurs a considérablement augmenté (près de 700 000 visiteurs en plus en 2022), sous l'effet notamment d'une programmation hors les murs qui semble avoir touché un plus large public (graphique 3).

2023 : 4,69 milliards d'euros de produit des ventes aux enchères

Au-delà de leur dynamisme démographique², les maisons de vente connaissent en 2023 une bonne vitalité économique puisqu'elles ont généré, selon les données du Conseil des Maisons de vente, un total de 4,69 milliards d'euros, soit une augmentation de 7,1 % par rapport à 2022. Si l'élan post-Covid n'est pas retombé, ce total cache toutefois des évolutions différentes selon les secteurs. La catégorie « Véhicules d'occasion et matériel industriel » voit son montant global adjudgé augmenter de près de 25 % pour atteindre près de 2,5 milliards d'euros alors que le segment « Art et objets de collection » baisse de près de 9 %.

1. En 2023, il n'y a pas eu d'acquisitions en « design, arts décoratifs et métiers d'art » en raison du prochain déménagement des œuvres de la collection.

2. En 2023, le marché français compte 482 maisons de vente contre 458 en 2022 et 427 en 2021.

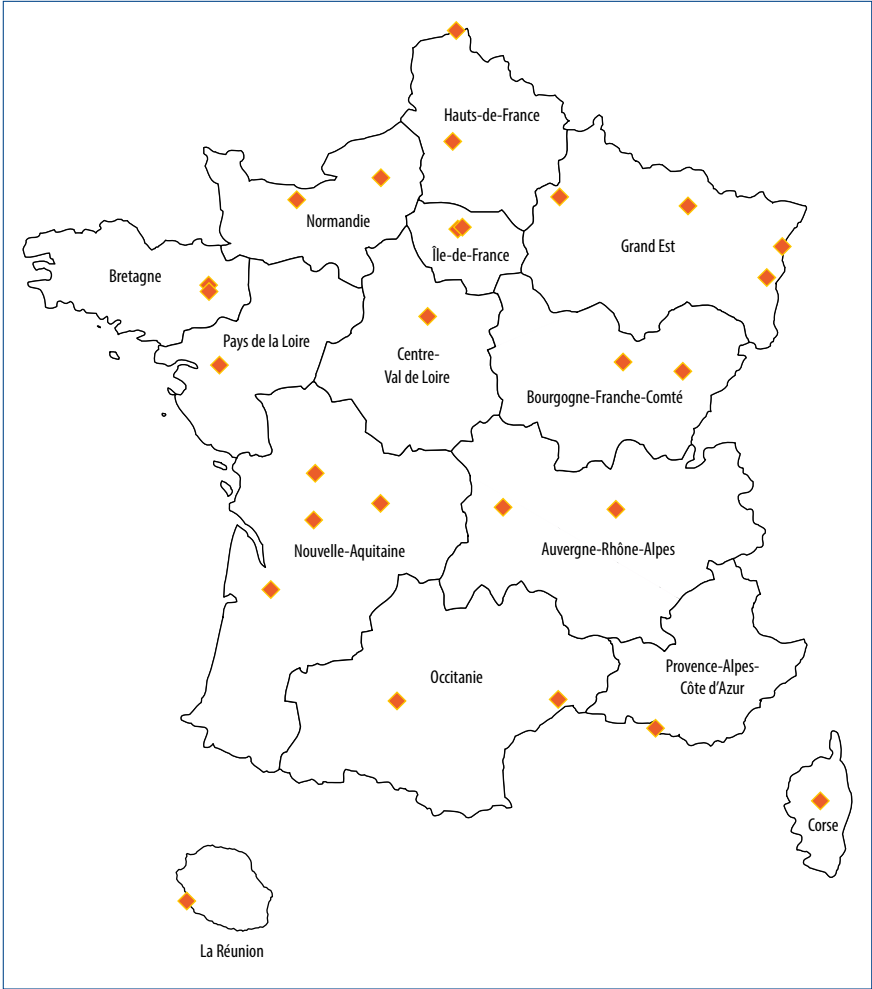
Avec un total des ventes à 1,91 milliard d'euros (graphique 4), le secteur « Art et objets de collection » repasse sous la barre des 2 milliards d'euros. Ce montant reste toutefois bien supérieur à ceux de la période antérieure au Covid. L'année 2022 semblait atypique. Elle avait enregistré une croissance de 13 % par rapport à 2021 et de 35 % par rapport à 2019. Cette forte augmentation des enchères était alimentée par une reprise d'activité post-Covid et par un effet de rattrapage (les biens qui devaient être mis sur le marché en 2020 ont finalement été proposés en 2022). En 2023, les collectionneurs ont ralenti leurs acquisitions ainsi que leurs investissements dans les œuvres d'art.

Principal segment du secteur « Art et objets de collection », le sous-secteur « Art et antiquités » produit un total de 1,122 milliard d'euros en 2023 (– 15 % par rapport à 2022). Si l'effet de rattrapage post-Covid s'est ralenti, l'année 2023 a également vu passer moins d'opportunités pour des ventes records. Les baisses les plus marquantes concernent les catégories « Dessins » (– 51 %) et « Mobilier et objets d'art anciens » (– 43 %) (graphique 5).

Pour en savoir plus

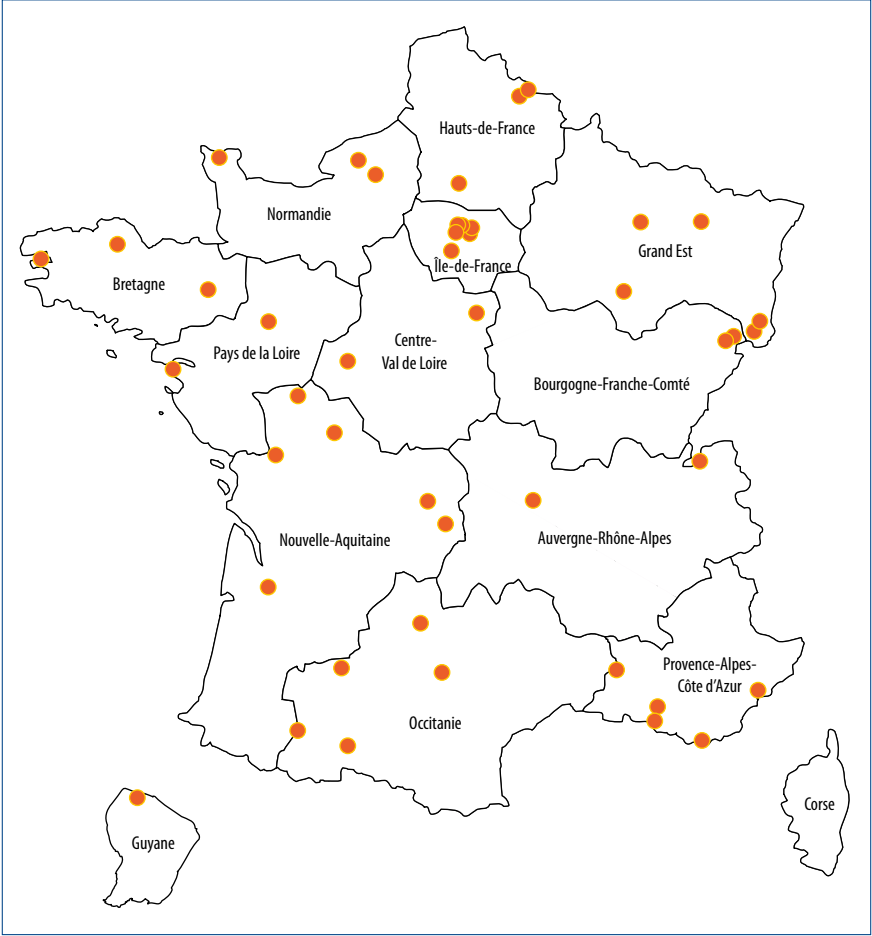
- *Rapport d'activité 2023*, Centre national des arts plastiques, juillet 2024
- *Bilan d'activité 2023*, Centre Pompidou, novembre 2024
- *Les Nouvelles Tendances du marché de l'art. Les ventes aux enchères en France et à l'international en 2022*, Paris, Conseil des maisons de vente/Beaux Arts, juin 2023

Carte 1 – Répartition des Fonds régionaux d’art contemporain (Frac) en 2024



Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Carte 2 – Répartition des établissements labellisés des Centres d'art contemporain d'intérêt national (Cacin) en 2024



Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2024

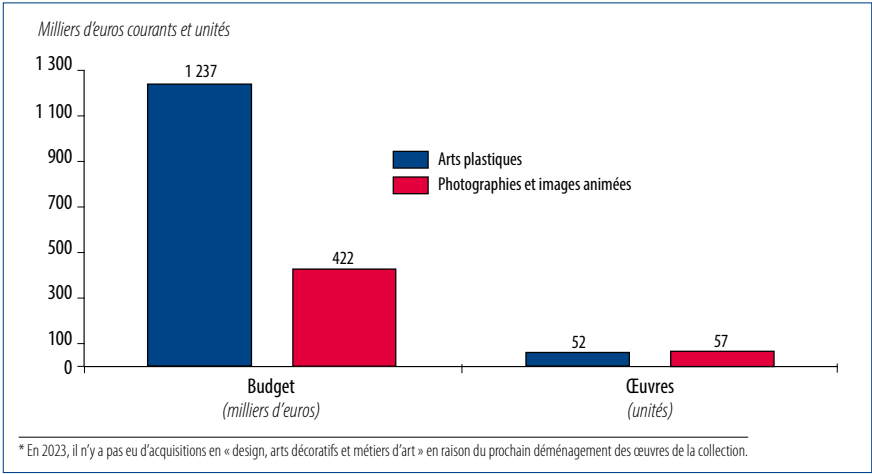
Tableau 1 – Répartition des aides aux professionnels accordées par le Centre national des arts plastiques en 2023

En unités et euros

	2023			Répartition		
	Nombre de demandes	Nombre de projets soutenus	Montants (€)	Femmes (%)	Hommes (%)	Primo-bénéficiaires (%)
Soutien à un projet artistique	431	25	270 000	57	43	92
Soutien à la photographie documentaire contemporaine	218	27	300 000	48	52	71
Soutien à la recherche en théorie et critique d'art	27	10	70 000	82	18	91
Résidence en partenariat avec la Cité internationale des arts	28	2	30 000			
Soutien à l'édition	125	44	255 559			
Soutien à l'exposition	38	26	98 000			
Soutien à la publication	19	12	45 441			
Avance remboursable pour la production d'une œuvre originale	3	1	40 000			
Soutien pour la valorisation de la scène française à l'international	85	36	246 000			
Soutien aux maisons de production : dispositif « Image/mouvement »	154	22	225 000			
Total	1 128	205	1 580 000			

Source : CNAP/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 1 – Acquisitions à titre onéreux du Centre national des arts plastiques par commission* en 2023



Source : CNAP/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 2 – Nombre d’œuvres prêtées* ou déposées par le Centre national des arts plastiques, 2014-2023

En unités

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Prêts	991	1 442	1 795	1 564	1 181	1 317	894	742	1 141	1 491
Dépôts	650	508	615	888	442	318	167	253	237	375
Total	1 641	1 950	2 410	2 452	1 623	1 635	1 061	995	1 375	1 866
France										
Prêts	889	1 271	1 425	1 229	976	1 207	831	635	1 022	1 365
Dépôts	649	507	605	869	421	307	166	252	223	364
Total	1 538	1 778	2 030	2 098	1 397	1 514	882	887	1 245	1 729
Étranger										
Prêts	102	171	370	335	205	110	63	107	119	126
Dépôts	1	1	10	19	21	11	1	1	14	11
Total	103	172	380	354	226	121	64	108	133	137

* Une œuvre présentée plusieurs fois est comptabilisée une fois.
Prêts et dépôts des collections du Fonds national d'art contemporain (Fnac) auprès des institutions culturelles et des administrations en France et à l'étranger et pour expositions.

Source : CNAP/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

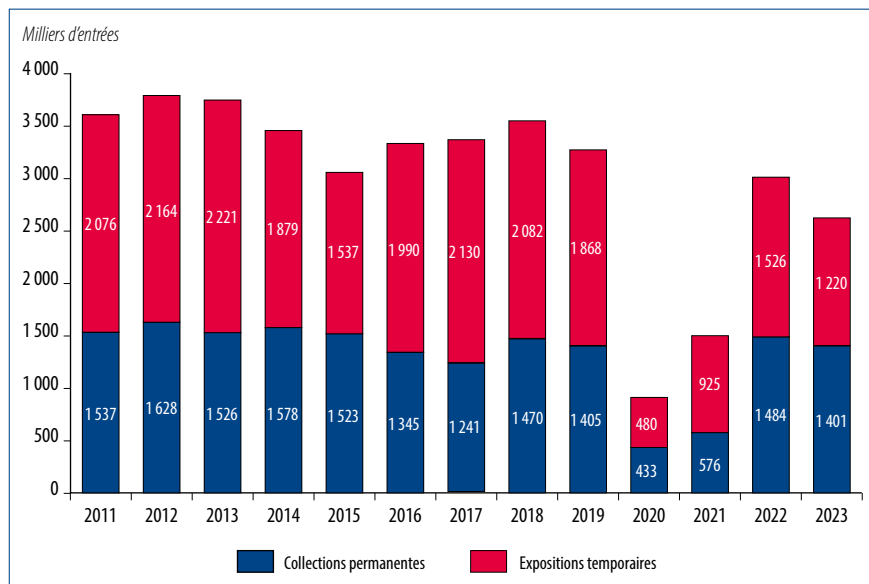
Tableau 3 – Nombre d’œuvres prêtées, déposées et diffusées par les Frac*, 2017-2022

En unités

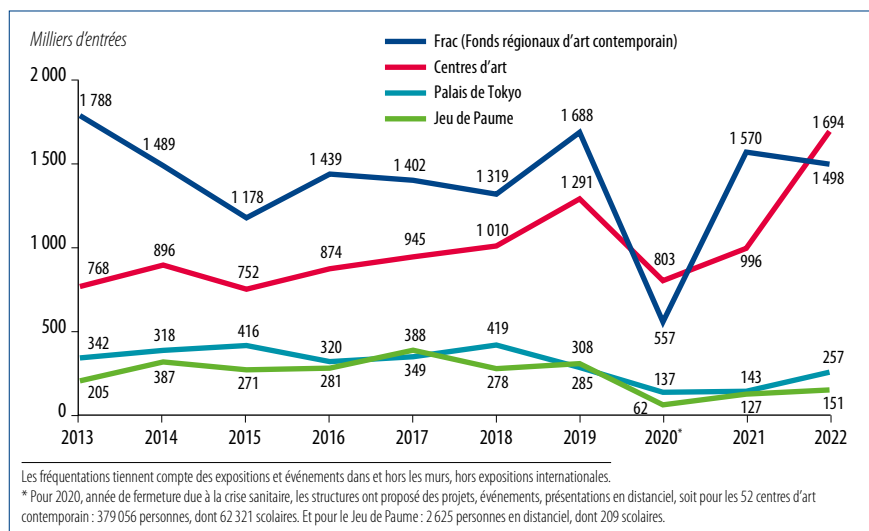
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Diffusions**	4 398	4 863	6 454	3 745	4 129	4 419
Prêts***	2 575	3 001	1 567	1 003	1 755	1 694
Dépôts	1 707	1 674	939	1 034	876	634
Total	8 680	9 538	8 960	5 782	6 760	6 747

* Prêts, dépôts et diffusions des collections des Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) auprès des institutions culturelles et des administrations en France et à l'étranger et pour expositions.
** Diffusions : le prêt est accompagné d'actions du Frac.
*** Prêts : il s'agit de prêts secs sans intervention du Frac dans la diffusion de l'œuvre.

Source : DGCA/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

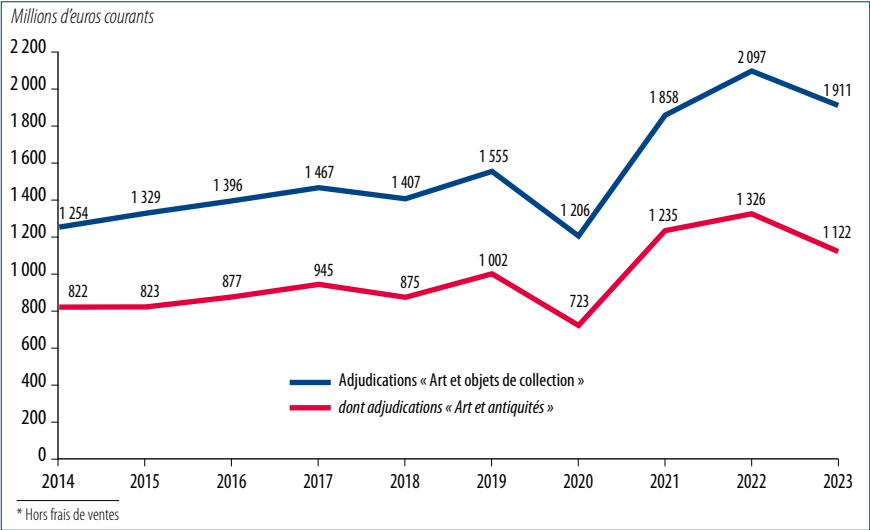
Graphique 2 – Évolution de la fréquentation du Musée national d'art moderne, 2011-2023

Source : Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, rapport d'activité/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 3 – Évolution de la fréquentation des structures d'art contemporain soutenues par le ministère de la Culture, 2013-2022

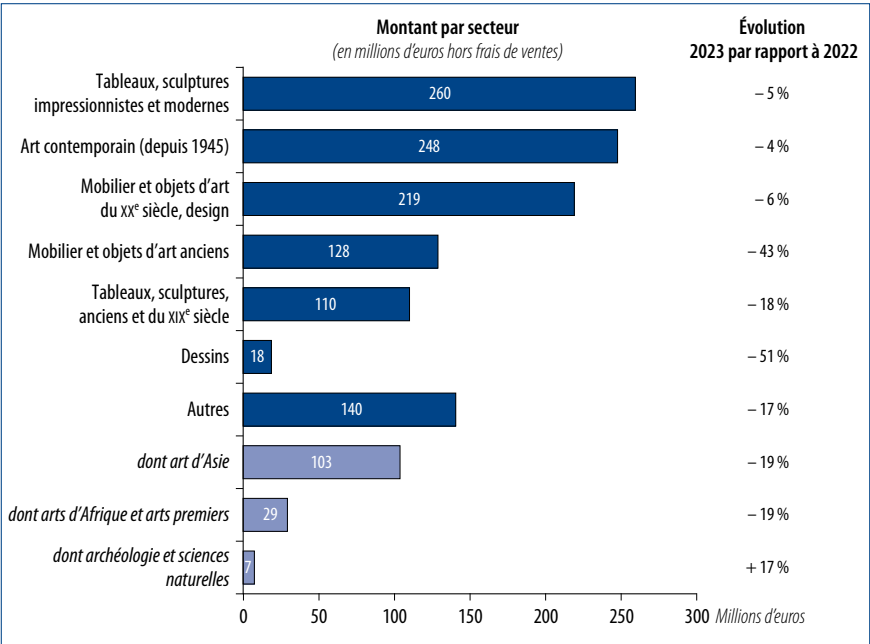
Source : DGCA/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 4 – Évolution du montant d’adjudication* des ventes
« Art et objets de collection », 2014-2023



Source : CVV/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 5 – Répartition des ventes au sein du secteur « Art et antiquités » en 2023



Source : CVV/DEPS, Ministère de la Culture, 2024